

possibilités de formation DNL et ETLV PUF 2020 2021

La circulaire de rentrée rappelle que la maîtrise d'au moins deux langues vivantes est une compétence essentielle pour la réussite des élèves. Dans le cadre de la montée en puissance du Plan langues, les enseignements de langue et en langue (DNL et ETLV) doivent continuer à être développés au collège et au lycée. Cette augmentation du temps d'exposition aux langues est nécessaire pour améliorer les compétences des élèves dans chacune des activités langagières.

Connaitre et se confronter à d'autres cultures permet à l'élève, citoyen de demain, d'élargir ses horizons. A cet égard, l'ouverture de toutes les disciplines aux langues vivantes relève d'un enjeu essentiel de la démarche d'apprentissage.

- Volet C : Certification complémentaire en DNL, pour connaitre les modalités et les attendus de la certification complémentaire. (p.107, N° du dispositif 20A0220133, module 37924)
- Volet A : PLD-Enseigner une DNL, une journée de formation destinée aux professeurs de discipline non linguistique (DNL), quelle que soit la langue dans laquelle ils enseignent. Cette formation, qui a connu un franc succès l'an passé, est reconduite. Animée par Madame Maud et Madame Plankeele, IA-IPR de Langues vivantes, elle est destinée à tous, titulaires ou non de la certification complémentaire (p.52, N° du dispositif 20A0220080, module 37931)
- Volet A – PLD – ETLV, (p.51, N° du dispositif 20A0220078, module 38104), avec nécessité de s'inscrire en binôme professeur LVE/professeur de spécialité.